

Délibération n°1

le 24 mars à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

*Objet : Budget Primitif
2009*

Etaient présents : Mesdames COMBALBERT, FERRERO, LUENGO, PALMIE, TAURAN, Messieurs BENOIS, CAZOTTES, CHERON, GRIMAL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, M. MALMON Charles, MAUBERT, NOUGAYREDE, PAGES, PRADIN, QUET, RESONGLES, ROZES,
Mme JEAN suppléante de M. LEY, M. LABORIE suppléant de Mme PARCELLIER, Mme LANDE suppléante de M. GUTHMULLER, M. ANGLAS suppléant de M. CALVET.

*Date de convocation :
18/03/2009*

Excusés : Mesdames KUHN, LAFARGUE, TAFOUREAU, VIDAL, Messieurs DUSSOUCHAUT, GIORDANA, PRAYSSAC.

Secrétaire de séance : Madame LUENGO

*Date d'affichage :
18/03/2009*

Monsieur le Président présente le Budget Primitif 2009 à l'assemblée.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Approuve le Budget Primitif 2009 qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 688 410 €,

dont :

- 1 250 790 € en section de Fonctionnement
- 437 620 € en section d'Investissement

*Nombre de Membres
en exercice :
34*

*Nombre de présents :
27*

- A D O P T E E -

*Nombre de votants :
27*

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE